

SÉANCE DU 25 AVRIL 2023 (12 conseillers présents)

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 Finances :

- Accord de subventionner les voyages scolaires du collège Jules Ferry de Gémozac pour les enfants domiciliés à St André de Lidon à hauteur de 30% du reste à charge.
- Attribution de subventions à divers organismes et associations :
 - o ANEV (association nationale des élus de la vigne et du vin) = 160 €
 - o FREDON (gestion des nuisibles) = 180 €
 - o Les Listel's (association humanitaire) = 400 €
 - o Le collège de Gémozac (voyage Bilbao) = 200 €
- L'établissement d'une convention avec la Communauté de Commune de Gémozac pour nous accompagner dans le cadre du City Stade à hauteur de 50% du reste à charge.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Travaux

- Suite au départ du locataire du logement 6b, rue de la Seudre, des travaux de rafraîchissement (cuisine, sol, salle de bains) seront entrepris par nos employés pour une location début juin.
- Au stade, réaménagement des locaux techniques et chasse afin de disposer d'un espace utilisable par l'association la « Boule Lidonnaise ».
- La campagne des travaux préparatoires au point à temps automatique est démarrée, elle porte sur 12 secteurs de la voirie communale.
- L'entreprise Aurélien Terrassement a réalisé la plateforme du City Stade qui sera revêtue par Eurovia fin avril.
L'implantation des équipements par la société Agorespace est prévue fin mai. Deux jeunes de St André participeront à leur mise en place.

2-2 La Fibre Optique

- 91 % des habitations de la commune sont éligibles à la fibre. Il reste une dizaine de logements sur lesquels Charente-Maritime très haut débit doit encore intervenir.
- Pour faciliter le raccordement à la fibre des administrés « route de Cozes », des travaux sur le domaine public sont programmés en mai et juin avec l'entreprise VSP.

2-3 Autres

- EAU 17 en charge de la compétence assainissement prévoit le contrôle de l'ensemble des installations individuelles ayant plus de 10 ans.
- Rejet par le tribunal administratif de Poitiers du recours à l'encontre du Plan d'urbanisme de la Commune approuvé le 26 avril 2022.
- Bilan de la cantine 2021 – 2022
En 2021 -> 12 759 repas soit un prix moyen de 2,07 € - 11% de Bio
En 2022 -> 13 077 repas soit un prix moyen de 2,25 € - 13% de Bio